

J. Barrie Shineton
Président et chef de la direction

Le 25 juillet 2008

Chers actionnaires de Norbord,

Le BAIIA de 1 million de dollars au deuxième trimestre de Norbord a représenté une amélioration de 25 millions de dollars par rapport au trimestre précédent. Ces résultats d'exploitation plus solides reflètent une amélioration saisonnière des prix des panneaux OSB, un solide rendement d'exploitation à nos usines et une constante contribution positive de nos activités européennes.

Pour le trimestre, les prix de référence des panneaux OSB en Amérique du Nord ont grimpé de 30 %. Cette hausse, qui a été bienvenue, devrait ralentir pendant le reste de l'année, car on prévoit que le nombre de mises en chantier aux États-Unis sera moins de 1 million en 2008. Plusieurs ajustements devront survenir sur les marchés avant qu'on observe une augmentation notable des mises en chantier et une remontée des prix des panneaux OSB : le stock élevé de maisons neuves et existantes devra être absorbé, le coût des maisons devra revenir aux valeurs d'avant la bulle et les prêteurs hypothécaires devront ramener les acheteurs de première maison sur le marché. Nous croyons toujours que tous ces ajustements se produiront, mais probablement pas avant 2010.

Les activités européennes de Norbord ont généré un BAIIA de 6 millions de dollars au deuxième trimestre. La conjoncture économique en Europe et au Royaume-Uni reflète maintenant les problèmes auxquels nous devons faire face en Amérique du Nord. Au Royaume-Uni, les prêteurs hypothécaires ont resserré leurs modalités de crédit, ce qui a entraîné une baisse des ventes de maisons ainsi qu'une chute des prix dans le secteur de l'habitation. Pour conserver sa position de chef de file dans cet environnement, Norbord s'efforce de réduire ses coûts et d'augmenter ses ventes aux clients actuels et nouveaux.

Au cours du trimestre, nous avons continué d'adopter des mesures visant à protéger le bilan de Norbord et d'obtenir suffisamment de liquidités pour traverser le cycle. À la fin du trimestre, Norbord disposait de 187 millions de dollars en liquidités, constituées d'un montant en espèces, de lignes de crédit non utilisées et de facilités de crédit à terme. Peu après la fin du trimestre, Norbord a augmenté de 35 millions de dollars son programme de titrisation des débiteurs, faisant porter à 222 millions de dollars le total des liquidités consenties de la Société. L'actuelle position de liquidité de la Société a permis le versement d'un dividende au cours du trimestre. Cependant, les marchés étant particulièrement difficiles, nous prévoyons que les problèmes observés au chapitre de la demande et des prix dureront un certain temps. Une gestion prudente de nos liquidités et de notre situation de trésorerie demeure une priorité absolue.

Les deux prochaines années seront difficiles pour les producteurs de panneaux en Amérique du Nord et en Europe. Norbord dispose de la stratégie adéquate, d'une bonne gestion et de l'appui



nécessaire de Brookfield Asset Management (notre actionnaire important) pour sortir plus forte de ce cycle.

Je vous remercie de votre soutien fidèle.

Baivie Shineton

COMMUNIQUÉ

NORBORD COMMUNIQUE SES RÉSULTATS DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2008

Note : Les données financières sont exprimées en dollars américains à moins d'avis contraire

FAITS SAILLANTS DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2008

- **BAIIA de 1 million de dollars à l'échelle de la Société; amélioration de 25 millions de dollars comparativement au premier trimestre de 2008**
- **BAIIA de 6 millions de dollars généré par les activités européennes**
- **Réception de remboursements fiscaux de 85 millions de dollars**
- **Amélioration de 25 % du bilan en matière de sécurité depuis le début de l'exercice**
- **Hausse de 30 % du prix de référence moyen des panneaux OSB de la région nord-centre par rapport au trimestre précédent**

TORONTO, ON, le 25 juillet 2008 – Norbord Inc. (NBD à la Bourse de Toronto) a déclaré aujourd'hui un BAIIA de 1 million de dollars pour le deuxième trimestre, ce qui représente une hausse de 25 millions de dollars par rapport à la perte de 24 millions de dollars pour le trimestre précédent. La hausse du BAIIA est largement attribuable à l'augmentation des prix des panneaux OSB observée en Amérique du Nord pendant tout le trimestre.

Avant une charge liée à un litige en matière d'antitrust à l'échelle du secteur, Norbord a enregistré une perte de 15 millions de dollars, ou 0,10 \$ par action, pour le deuxième trimestre de 2008, comparativement à une perte de 31 millions de dollars, ou 0,21 \$ par action pour le trimestre précédent ainsi qu'à une perte de 15 millions de dollars, ou 0,11 \$ par action, pour le deuxième trimestre de 2007. Après la charge liée au règlement du litige de 32 millions de dollars (avant impôts), ou 0,15 \$ par action (après impôts), la perte de Norbord au deuxième trimestre de 2008 s'est élevée à 37 millions de dollars, ou 0,25 \$ par action.

« Nos résultats du deuxième trimestre traduisent une amélioration temporaire du prix des panneaux OSB en Amérique du Nord et les contributions positives constantes de nos usines européennes », a déclaré Barrie Shineton, président et chef de la direction. « La hausse saisonnière du prix des panneaux OSB en Amérique du Nord a été la bienvenue; cependant, nous continuons de croire que notre secteur subira des pressions importantes jusqu'à la fin de l'exercice. »

Conjoncture du marché

Les prix de référence des panneaux OSB pour la région nord-centre ont été de 179 \$ en moyenne pour le deuxième trimestre de 2008, comparativement à 137 \$ pour le premier trimestre de 2008. Dans la région sud-est, où se trouve environ 55 % de la capacité de production de Norbord en Amérique du Nord, les prix se sont établis à 155 \$ en moyenne, en hausse par rapport aux 121 \$ pour le premier trimestre de 2008. L'amélioration modeste des prix des panneaux OSB (les prix des panneaux OSB ont atteint 210 \$ en juin dans la région nord-centre) reflète la hausse saisonnière de la demande dans le secteur de la construction. De plus, des arrêts de production ont été effectués à grande échelle dans l'ensemble du secteur.

Selon l'APA – The Engineered Wood Association, le secteur des panneaux OSB en Amérique du Nord a connu une interruption de 40 % de sa capacité de production pendant le deuxième trimestre de 2008.

En Europe, la faiblesse de l'économie s'est intensifiée dans l'ensemble du Royaume-Uni et du continent au cours du deuxième trimestre. Au Royaume-Uni, les prêteurs hypothécaires ont resserré leurs modalités de crédit, ce qui a entraîné une baisse des ventes de maisons ainsi qu'une chute des prix dans le secteur de l'immobilier. Comparativement à ceux du trimestre précédent, les prix des panneaux OSB ont reculé de 5 %, tandis que les prix des panneaux MDF et des panneaux de particules ont chuté d'environ 3 %.

Faits nouveaux

Le 5 mai 2008, Norbord a annoncé que la Société avait convenu d'un règlement de 32 millions de dollars dans le litige en matière d'antitrust intenté contre le secteur des panneaux OSB afin de limiter les risques et les coûts associés à un procès prolongé. La Société prévoit d'abord verser 17 millions de dollars au troisième trimestre de 2008, puis le solde du règlement au cours du quatrième trimestre de 2008. Norbord conteste vigoureusement les allégations des plaignants et nie véhément avoir violé la loi antitrust ou toute autre loi. Il est possible de lire le communiqué concernant cette annonce aux sites Web www.norbord.com et www.sedar.com.

Norbord a reçu 85 millions de dollars en espèces en remboursement d'impôts au cours du trimestre en raison du report rétrospectif de pertes subies en 2007. La Société prévoit recevoir un remboursement d'impôts additionnel d'environ 5 millions de dollars plus tard dans l'année.

À la fin du trimestre, Norbord disposait de 187 millions de dollars en liquidités, constituées d'un montant en espèces, de lignes de crédit non utilisées et de facilités de crédit à terme. Après la fin du trimestre, Norbord a conclu un engagement additionnel de 35 millions de dollars en vertu de son programme de titrisation des débiteurs, faisant porter à 222 millions de dollars le total des liquidités consenties de la Société. La Société étudie différentes options pour renforcer sa situation de liquidité et conserver son encaisse.

Rendement

Norbord a terminé le remplacement du châssis de la presse déjà annoncé et la restauration de la chaîne de conformation à Guntown, au Mississippi, pendant le trimestre. Les travaux ont été effectués dans le respect de l'échéancier et du budget, et l'usine a repris sa pleine production.

Au cours du trimestre, les coûts de production par panneau OSB de Norbord en Amérique du Nord ont chuté de 6 % par rapport à ceux du premier trimestre de 2008. Cette baisse est principalement attribuable au solide rendement d'exploitation à l'échelle de la Société. Pendant la deuxième moitié de l'exercice, les coûts de production décaissés subiront la pression des hausses des prix de la résine et de l'énergie.

En Amérique du Nord, Norbord a réduit de 11 % sa production de panneaux OSB pendant le deuxième trimestre, ce qui représente 101 jours usines. Au trimestre précédent, la réduction de production avait représenté 170 jours usines. Norbord continuera de surveiller le rendement financier de chacune de ses usines et suspendra ses activités lorsque les pertes de liquidités seront supérieures aux coûts liés à un arrêt de travail.

Norbord a réduit de 8 % sa capacité de production de panneaux OSB et de panneaux de particules en Europe pendant le trimestre, afin de gérer ses stocks.

Depuis le début de l'exercice, les investissements en immobilisations corporelles ont totalisé 15 millions de dollars, dont 10 millions de dollars pour le deuxième trimestre. La dette nette de Norbord représentait 33 % selon la valeur marchande et 59 % selon la valeur comptable.

Dividende trimestriel

Le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,10 \$ CA par action ordinaire, payable le 21 septembre 2008 aux actionnaires inscrits le 1^{er} septembre 2008.

Conférence téléphonique

Norbord tiendra une conférence téléphonique destinée aux investisseurs le vendredi 25 juillet 2008 à 11 h (HE). La conférence sera diffusée en direct sur Internet aux adresses www.norbord.com et www.newswire.ca. Un enregistrement sera disponible environ une heure après la conférence jusqu'au 25 août 2008; pour l'écouter, il suffit de composer 647-436-0148 ou 1-888-203-1112. Le code d'accès est 8999340. Un enregistrement audio sera également disponible sur le site Web de Norbord.

Norbord

Norbord Inc. est un producteur international de panneaux dérivés du bois qui possède des actifs de 1,3 milliard de dollars et qui emploie environ 2 700 personnes dans 15 usines aux États-Unis, en Europe et au Canada. Norbord est l'un des plus grands producteurs de panneaux à copeaux orientés (OSB) au monde. En plus des panneaux OSB, Norbord fabrique des panneaux de particules, des panneaux de fibres de densité moyenne (MDF), du contreplaqué de feuillus et des produits connexes à valeur ajoutée. Les actions de Norbord sont inscrites à la Bourse de Toronto sous le symbole NBD.

-suite-

Personne-ressource :

Anita Veel
Directrice, Affaires de la Société
416-643-8838
anita.veel@norbord.com

Le présent communiqué et la lettre aux actionnaires comprennent des énoncés prospectifs au sens des lois applicables. Ces énoncés prospectifs se reconnaissent souvent, mais pas toujours, à l'emploi de verbes employés au futur et au conditionnel, à des expressions comme « croire », « prévoir » ainsi qu'à d'autres expressions qui constituent des prévisions, qui laissent entendre que des événements ou des tendances pourraient survenir et qui ne concernent pas des sujets de nature historique. Les énoncés prospectifs comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats ou le rendement réels de Norbord diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs.

Bien que Norbord soit d'avis que ses énoncés prospectifs sont fondés sur des bases raisonnables, la Société avise les lecteurs de ne pas accorder une confiance indue à de tels renseignements prospectifs. En raison de leur nature, les renseignements prospectifs comprennent de nombreuses hypothèses, des risques inhérents et des incertitudes, générales ou particulières, qui pourraient faire en sorte que les prédictions et autres énoncés prospectifs ne se réalisent pas. Les facteurs qui pourraient entraîner un écart considérable entre les résultats réels et ceux exprimés, explicitement ou implicitement, par les énoncés prospectifs sont les suivants : la conjoncture économique en général; les risques inhérents à la concentration des produits; l'incidence de la concurrence et des pressions en matière d'établissement des prix; les risques inhérents au fait de dépendre des clients; l'incidence des variations de prix et la disponibilité des intrants manufacturiers; les risques inhérents à une industrie à prédominance de capital; ainsi que d'autres risques et facteurs décrits de temps à autre dans les documents déposés auprès des organismes canadiens de réglementation sur les valeurs mobilières et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis.

Sauf si les lois applicables l'exigent, Norbord ne s'engage à mettre à jour aucun énoncé prospectif, que ce soit à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison, ni de mettre à jour ou de réviser publiquement la liste des facteurs donnée ci-dessus ayant une incidence sur ces renseignements. Veuillez consulter la « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs » de la notice annuelle datée du 1^{er} mars 2008 ainsi que la section « Énoncés prospectifs » du rapport de gestion 2007 daté du 31 janvier 2008.

**RAPPORT DE GESTION
DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2008**

Le 23 juillet 2008

INTRODUCTION

Le rapport de gestion passe en revue les principaux faits nouveaux qui ont eu une incidence sur le rendement de Norbord pendant la période. L'information présentée dans cette section doit être lue en parallèle avec les états financiers qui suivent le présent rapport de gestion. Les principales conventions comptables et d'autres renseignements financiers de Norbord figurent dans les états financiers annuels vérifiés et les notes afférentes. Il est possible d'obtenir des renseignements additionnels sur Norbord, y compris les documents déposés publiquement par la Société, sur le site Web de la Société à l'adresse www.norbord.com ou sur le site Web du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (SEDAR) à www.sedar.com. Toutes les données financières dans le rapport de gestion sont exprimées en dollars américains, à moins d'indication contraire.

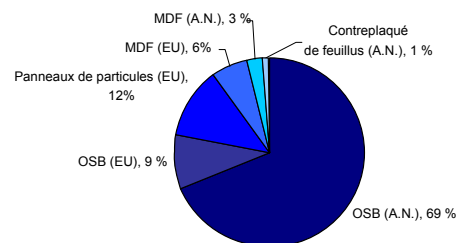
Certains des énoncés inclus ou intégrés par renvoi dans le présent rapport de gestion constituent des énoncés prospectifs au sens des lois applicables sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs sont basés sur diverses hypothèses et assujettis à divers risques. Se reporter à l'avertissement présenté à la rubrique Énoncés prospectifs.

Le BAIIA, le fonds de roulement lié à l'exploitation, le total du fonds de roulement, le capital utilisé, le rendement du capital utilisé (RCU), le rendement de l'avoir des porteurs d'actions ordinaires (RAPAO), la dette nette, le ratio d'endettement fondé sur la valeur comptable et le ratio d'endettement fondé sur la valeur marchande ne sont pas des mesures conformes aux PCGR et sont décrits à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR. Les mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de signification normalisée aux termes des principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada, et il est probable qu'elles ne soient pas comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Si possible, un rapprochement quantitatif de la mesure financière non conforme aux PCGR et de la mesure la plus directement comparable selon les PCGR est également présenté.

VUE D'ENSEMBLE ET STRATÉGIE COMMERCIALE

Norbord est un producteur international de panneaux dérivés du bois qui compte 15 usines aux États-Unis, au Royaume-Uni, au Canada et en Belgique. Faisant partie des plus grands producteurs au monde de panneaux à copeaux orientés (OSB), la Société a une capacité de production annuelle de 5,0 milliards de pieds carrés (3/8 po). Norbord produit la majorité de ses panneaux OSB dans le sud-est des États-Unis. La Société est également un important producteur de panneaux dérivés du bois en Europe. La capacité de production de Norbord est répartie de la manière suivante : 73 % en Amérique du Nord et 27 % en Europe.

Les panneaux OSB comptent pour presque 80 % de l'activité de Norbord



Capacité de production par produit
A.N. = Amérique du Nord
EU = Europe

La stratégie commerciale de Norbord est entièrement axée sur le secteur des panneaux dérivés du bois, notamment les panneaux OSB, en Amérique du Nord et en Europe.

L'objectif financier de Norbord est d'obtenir un rendement de l'avoir des porteurs d'actions ordinaires (RAPAO) et un rendement du capital utilisé (RCU) au comptant figurant dans le premier quartile des sociétés de produits forestiers nord-américaines. Comme Norbord exerce ses activités dans un secteur cyclique en ce qui touche les produits de base, la Société considère ses objectifs financiers sur

l'ensemble du cycle. Norbord croit avoir atteint cet objectif au cours de quatre des cinq derniers exercices.

La protection du bilan constitue un élément important de la stratégie de financement de Norbord. Norbord estime que, grâce à son rendement opérationnel supérieur et à une gestion prudente de son bilan, la Société devrait bénéficier d'un accès aux marchés financiers publics et privés. À la fin du trimestre, le ratio d'endettement de Norbord était de 33 % selon la valeur marchande et de 59 % selon la valeur comptable. La Société étudie différentes options pour renforcer sa situation de liquidité et conserver son encaisse.

RÉSUMÉ

La volatilité des prix des panneaux OSB en Amérique du Nord a eu une influence majeure sur les résultats d'exploitation. La vigueur relative des marchés des panneaux en Europe a également eu une incidence, bien que moindre, sur les résultats. Les prix sur les marchés européens sont demeurés relativement élevés au cours du trimestre après leur recul par rapport aux niveaux exceptionnels observés en 2007. Bien qu'on ait observé une hausse des prix des panneaux OSB sur les marchés nord-américains au cours du trimestre, cette hausse devrait être plus modérée pendant le reste de l'année. Les marchés nord-américains demeurent sous pression, principalement en raison du déclin marqué des mises en chantier aux États-Unis.

La direction estime toujours que les panneaux OSB resteront l'un des meilleurs produits de croissance de l'industrie forestière. La demande et les prix des panneaux OSB en Amérique du Nord devraient demeurer faibles à court terme. Les facteurs de base à long terme qui sous-tendent la construction domiciliaire et la demande de panneaux OSB en Amérique du Nord devraient être vigoureux. Les activités européennes de Norbord sont soumises à une dynamique de marché différente de celle à laquelle sont exposées ses activités nord-américaines. La direction estime que cette situation permet de diversifier les résultats de façon significative tout en misant sur la force de Norbord à titre de producteur de panneaux.

Pour le trimestre, Norbord a enregistré un BAIIA positif de 1 million de dollars, contre un montant négatif de 24 millions de dollars au trimestre précédent et un BAIIA positif de 17 millions de dollars au deuxième trimestre de 2007. Les usines de production de panneaux OSB en Amérique du Nord ont bien fonctionné au cours du trimestre et ont atteint des résultats près du seuil de rentabilité au chapitre du BAIIA. La hausse du BAIIA du deuxième trimestre par rapport à celui du trimestre précédent est principalement attribuable aux prix des panneaux OSB plus élevés en Amérique du Nord. Les marchés européens ont connu un recul en 2008 par rapport aux niveaux exceptionnels de 2007. La hausse des prix mondiaux de l'énergie et de la résine poursuit son incidence sur les activités, car la production européenne de Norbord demande une consommation plus importante d'énergie et de résine.

La Société a enregistré une perte de 37 millions de dollars (0,25 \$ par action) pour le deuxième trimestre de 2008, comparativement à des pertes de 31 millions de dollars (0,21 \$ par action) et de 15 millions de dollars (0,11 \$ par action) respectivement pour le premier trimestre de 2008 et le deuxième trimestre de 2007. Les résultats du deuxième trimestre de Norbord comprennent une charge avant impôts liée au règlement du litige en matière d'antitrust de 32 millions de dollars (bénéfice par action de 0,15 \$) décrite plus loin, règlement visant à réduire les risques et les coûts associés à un procès prolongé. Norbord nie véhément avoir violé la loi antitrust des États-Unis ou toute autre loi. Pour le premier trimestre de 2008, les résultats comprenaient une charge avant impôts de 4 millions de dollars (bénéfice par action de 0,02 \$) liée aux indemnités de départ découlant de la fermeture permanente d'une chaîne de fabrication de panneaux de particules à l'usine de Genk, en Belgique.

RÈGLEMENT DU LITIGE

Norbord et huit autres producteurs nord-américains de panneaux OSB ont été cités comme défendeurs dans plusieurs poursuites engagées à la District Court des États-Unis pour le District Est de la Pennsylvanie. Il est allégué dans le cadre de ces poursuites que les neuf producteurs de panneaux OSB nord-américains auraient enfreint les lois antitrust des États-Unis et de divers États de même que

d'autres lois en ayant convenu de fixer les prix et de réduire l'approvisionnement de panneaux OSB, du 1^{er} juin 2002 jusqu'à maintenant.

La cour a accordé la certification aux groupes suivants : un groupe national de personnes et d'entités qui ont acheté, entre le 1^{er} juin 2002 et le 24 février 2006, des panneaux OSB aux États-Unis directement de l'un des producteurs nord-américains cités; un groupe national de personnes (autres que les personnes qui ont acheté des panneaux OSB seulement comme partie d'une maison ou d'une autre structure) qui, à titre d'utilisateurs finaux, ont acheté indirectement aux États-Unis, entre le 1^{er} juin 2002 et le 24 février 2006, pour leur propre usage et non pour la revente, des panneaux OSB nouvellement fabriqués et vendus par l'un ou plusieurs des producteurs nord-américains cités; et un groupe de résidents de 17 États (autres que les personnes qui ont acheté des panneaux OSB seulement comme partie d'une maison ou d'une autre structure) qui, à titre d'utilisateurs finaux, ont acheté indirectement aux États-Unis, entre le 1^{er} juin 2002 et le 24 février 2006, pour leur propre usage et non pour la revente, des panneaux OSB nouvellement fabriqués et vendus par l'un ou plusieurs des producteurs nord-américains cités. Ces trois groupes demandent des dommages-intérêts, des mesures injonctives ou d'autres règlements en vertu des lois applicables.

Norbord a conclu une entente de règlement avec le groupe certifié d'acheteurs directs de panneaux OSB afin de limiter les risques et les coûts associés à un procès prolongé. Norbord a vigoureusement contesté les allégations des plaignants et continue de nier avoir violé les lois antitrust des États-Unis ou toute autre loi. Selon les modalités de l'entente de règlement, laquelle est sujette à l'approbation de la cour, Norbord versera 30 millions de dollars dans un compte séquestre au profit des membres du groupe d'acheteurs directs. Un premier versement de 15 millions de dollars est prévu au plus tard le 25 juillet 2008, alors que le versement du solde est prévu au plus tard le 24 octobre 2008.

Comme le permettait une ordonnance de la cour, un petit nombre d'entités a choisi de se retirer du groupe des acheteurs directs. Norbord estime que les achats effectués par ces entités représentent entre 10 % et 15 % des ventes des défendeurs aux acheteurs directs de panneaux OSB pendant la période couverte par le recours collectif. Chacune de ces entités peut poursuivre de manière individuelle Norbord et les autres défendeurs. Si l'une d'entre elles se prévalait de ce droit, Norbord pourrait recevoir un remboursement partiel des 30 millions de dollars du règlement versé au groupe des acheteurs directs.

Norbord a également conclu une entente de principe visant le versement de 2 millions de dollars en règlement des réclamations formulées au nom des classes certifiées d'acheteurs indirects de panneaux OSB. L'entente de règlement finale conclue avec les acheteurs indirects sera également assujettie à l'approbation de la cour. La cour n'a pas encore fixé de date limite avant laquelle les membres des groupes des acheteurs indirects de panneaux OSB peuvent exercer leur droit de se retirer s'ils choisissent de le faire.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	2 ^e trim.	1 ^{er} trim.	2 ^e trim.	6 mois	6 mois
(en millions de dollars américains, sauf les données par action, à moins d'indication contraire)	2008	2008	2007	2008	2007
Rendement du capital utilisé (RCU)	0 %	(9) %	6 %	(5) %	4 %
Rendement de l'avoir des porteurs d'actions ordinaires (RAPAO)	(50) %	(37) %	(15) %	(44) %	(15) %
Résultats par action – dilués	(0,25) \$	(0,21) \$	(0,11) \$	(0,46) \$	(0,22) \$
Chiffre d'affaires net	262 \$	234 \$	288 \$	496 \$	549 \$
BAIIA	1	(24)	17	(23)	21
Amortissement	18	19	27	37	51
Investissements dans les immobilisations corporelles	10	5	12	15	21
Expéditions (MMpi² 3/8 po)					
Panneaux OSB	1 114	959	1 161	2 073	2 273
Panneaux de particules ⁽¹⁾	102	131	172	233	341
Panneaux MDF	117	111	131	228	257
Contreplaqué de feuillus	15	15	19	30	39
Prix indicatifs des panneaux OSB					
Prix moyen du panneau OSB – nord-centre (\$/Mpi ² 7/16 po)	179	137	156	159	152
Prix moyen du panneau OSB – sud-est (\$/Mpi ² 7/16 po)	155	121	153	139	150
Prix moyen du panneau OSB – Europe (€/m ³)	210	220	249	215	241

(1) Exclut les panneaux de particules utilisés à l'interne (respectivement 30 MMpi², 35 MMpi², 36 MMpi², 65 MMpi², 70 MMpi² pour chacune des périodes).

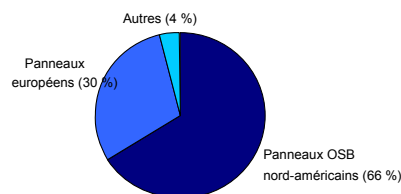
Le chiffre d'affaires net du trimestre s'est établi à 262 millions de dollars, comparativement à 234 millions de dollars au premier trimestre de 2008 et à 288 millions de dollars au deuxième trimestre de 2007. En cumul annuel, le chiffre d'affaires net s'est chiffré à 496 millions de dollars, comparativement à 549 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le volume des expéditions de panneaux OSB et les variations des prix de référence des panneaux OSB en Amérique du Nord ont été les principales causes de la fluctuation du chiffre d'affaires net.

Marchés

Les panneaux OSB nord-américains représentant 66 % du volume des livraisons de panneaux de Norbord, les résultats d'exploitation sont plus influencés par la volatilité des prix de ces panneaux. Les marchés des panneaux européens, qui représentent 30 % des livraisons, ont également une influence, quoique moindre, sur les résultats de Norbord.

Pour le trimestre, le prix de référence des panneaux OSB de la région nord-centre en Amérique du Nord a été de 179 \$ en moyenne, ce qui représente des améliorations de 42 \$ par rapport au prix du premier trimestre de 2008 et de 23 \$ par rapport au prix du deuxième trimestre de 2007.

Norbord s'est concentrée sur le marché nord-américain des panneaux OSB
Volume des livraisons de panneaux selon les marchés



Dans la région sud-est, où se trouve environ 55 % de la capacité de production de Norbord en Amérique du Nord, les prix étaient en moyenne de 155 \$ au deuxième trimestre, par rapport à 121 \$ pour le trimestre précédent et à 153 \$ pour la période correspondante du dernier exercice. Traditionnellement, le deuxième trimestre reflète une hausse saisonnière de la demande en construction domiciliaire. De plus, des arrêts de production ont été effectués à grande échelle dans l'ensemble du secteur. La hausse des prix devrait ralentir d'ici la fin de l'exercice.

La construction de maisons neuves représente l'utilisation principale des panneaux OSB, comptant pour environ 65 % de la demande en 2007. Le déclin marqué des mises en chantier aux États-Unis a commencé au deuxième trimestre de 2006 et ne devrait pas afficher des signes d'amélioration à court terme. Les prix des panneaux OSB en Amérique du Nord ont également été touchés par une augmentation de la capacité découlant de l'arrivée d'un certain nombre d'usines sur le marché depuis le sommet qu'ont connu les prix de ces panneaux en 2004. La faiblesse des prix des panneaux OSB devrait persister pendant le reste de 2008.

En Europe, la faiblesse de l'économie s'est intensifiée dans l'ensemble du Royaume-Uni et du continent au cours du deuxième trimestre. Au Royaume-Uni, les prêteurs hypothécaires ont resserré leurs modalités de crédit, ce qui a entraîné une baisse des ventes de maisons ainsi qu'une chute des prix dans le secteur de l'habitation. De nombreux producteurs de panneaux européens ont procédé à des arrêts de production pour équilibrer leurs stocks. Norbord a réduit d'environ 8 % sa capacité européenne. Les prix des panneaux OSB étaient inférieurs de 5 % tandis que ceux des panneaux de particules ont reculé d'environ 3 % par rapport aux prix du premier trimestre de 2008.

Résultats d'exploitation

Au total, Norbord a généré un BAIIA de 1 million de dollars au deuxième trimestre et un montant négatif de 23 millions de dollars en cumul annuel, comparativement à des montants de 17 millions de dollars et de 21 millions de dollars respectivement pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Les activités nord-américaines de Norbord ont généré une perte du BAIIA de 1 million de dollars au deuxième trimestre et de 30 millions de dollars en cumul annuel, comparativement à des montants de 2 millions de dollars et de 10 millions de dollars respectivement pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. Les activités liées à la production de panneaux OSB en Amérique du Nord ont atteint des résultats près du seuil de la rentabilité au chapitre du BAIIA pour le trimestre, en raison d'une hausse modeste des prix de référence des panneaux OSB sur ce continent. Norbord prévoit une modération de la reprise des prix de panneaux OSB. En plus des prix élevés, les usines de fabrication de panneaux OSB de Norbord en Amérique du Nord ont fonctionné remarquablement bien au cours du trimestre, ce qui a amélioré le rendement financier. Les surplus des panneaux OSB en stock en Amérique du Nord étaient encore présents au début du deuxième trimestre, de sorte que la plupart des producteurs, y compris Norbord, ont continué d'effectuer des arrêts de production. Les usines nord-américaines de panneaux OSB ont fonctionné à environ 90 % de leur capacité au cours du trimestre, comparativement à environ 80 % pendant le premier trimestre de 2008 et à 99 % au deuxième trimestre de 2007.

Le résultat près du seuil de rentabilité des activités de panneaux OSB en Amérique du Nord est une réussite en ces temps de pressions exercées par les prix mondiaux de l'énergie et de la résine. Pour le trimestre, les coûts de production par panneau OSB en Amérique du Nord, compte tenu de la quote-part du profit des employés, ont diminué de 6 % par rapport à ceux du premier trimestre de 2008, mais ont augmenté de 4 % comparativement à ceux du deuxième trimestre de 2007. La diminution des coûts par rapport à ceux du premier trimestre est principalement attribuable à l'avantage découlant de volumes de production accrus et d'une utilisation réduite des principaux intrants, avantage partiellement annulé par les prix élevés de la résine et de l'énergie. La hausse des coûts comparativement à ceux du deuxième trimestre de 2007 s'explique par des prix élevés des principaux intrants et par l'incidence d'une baisse des volumes de production. Elle a été partiellement annulée par une utilisation moindre et une réduction d'autres coûts comme la main-d'œuvre, les fournitures et l'entretien.

Les résultats européens poursuivent leur contribution financière positive malgré la conjoncture actuelle du marché européen et la pression continue qu'exercent les prix des principaux intrants sur les coûts. Les activités européennes de Norbord ont généré un BAIIA de 6 millions de dollars au deuxième trimestre et de 13 millions de dollars en cumul annuel, comparativement à des montants de 26 millions de dollars et de 44 millions de dollars respectivement pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. Les prix et les marchés européens ont accusé un recul en 2008 par rapport aux niveaux exceptionnels de 2007. Les activités européennes ont subi l'influence disproportionnée des prix mondiaux de l'énergie parce que la production européenne de la Société nécessite plus d'énergie et de résine. Un certain nombre de mesures ont été prises pour soulager ces pressions sur les coûts, dont la fermeture permanente d'une chaîne de fabrication de panneaux de particules de Genk au cours du premier trimestre et l'installation de systèmes d'énergie thermique de biomasse à l'usine de panneaux OSB à Genk et à l'usine de panneaux MDF à Cowie, en Écosse, en 2007. Norbord prévoit que ces initiatives se solderont par une contribution relativement accrue des usines européennes à la marge globale.

Pendant tout le cycle, Norbord s'est préparée à faire face à ce ralentissement inévitable en se concentrant sur une compression des coûts et sur un portefeuille de produits à marge plus élevée. Le programme d'amélioration des marges (PAM) a permis à Norbord d'améliorer sa position concurrentielle, générant des économies de plus de 165 millions de dollars au cours des cinq dernières années. Ces gains ont aidé à contrebalancer l'incidence de la hausse des coûts des intrants à l'échelle du secteur, et la direction estime que la position concurrentielle de la Société s'est améliorée pendant cette période. Les gains du PAM des années précédentes ont été maintenus et les gains du PAM découlant d'une utilisation améliorée des principaux intrants et des initiatives en matière des ventes et du marketing ont permis d'annuler l'effet des réductions de production effectuées depuis le début de l'exercice.

Les principaux éléments de la variation du BAIIA par rapport aux périodes comparables sont résumés dans le tableau ci-dessous.

Variation du BAIIA (en millions de dollars américains)	2 ^e trim. de 2008	2 ^e trim. de 2008	6 mois de 2008
	c. 1 ^{er} trim. de 2008	c. 2 ^e trim. de 2007	c. 6 mois de 2007
BAIIA de la période courante	1 \$	1 \$	(23) \$
BAIIA de la période comparative	(24)	17	21
Variation	25 \$	(16) \$	(44) \$
Revenu net obtenu par les usines ⁽¹⁾	18 \$	13 \$	17 \$
Volume ⁽²⁾	7	(12)	(26)
Prix des principaux intrants ⁽³⁾	-	(24)	(38)
Utilisation des principaux intrants ⁽³⁾	3	4	5
Autres ⁽⁴⁾	(3)	3	(2)
	25 \$	(16) \$	(44) \$

(1) La variation du revenu net obtenu par les usines représente le changement des prix obtenus pour l'ensemble des produits. On calcule le revenu net obtenu par les usines en divisant le chiffre d'affaires net par le volume des expéditions.

(2) La variation du volume représente l'incidence des changements au volume des expéditions pour l'ensemble des produits.

(3) Les principaux intrants comprennent la fibre, la résine et l'énergie.

(4) La catégorie Autres comprend les autres variations, notamment les fournitures et l'entretien, la main-d'œuvre et les avantages sociaux ainsi que l'incidence du change.

INTÉRÊTS, AMORTISSEMENT ET IMPÔT SUR LE BÉNÉFICE

(en millions de dollars américains)	2 ^e trim. 2008	1 ^{er} trim. 2008	2 ^e trim. 2007	6 mois 2008	6 mois 2007
Intérêts créditeurs et autres produits	2 \$	1 \$	3 \$	3 \$	4 \$
Intérêts débiteurs	(11)	(15)	(14)	(26)	(23)
Amortissement	(18)	(19)	(27)	(37)	(51)
Recouvrement (charge) d'impôts	21	30	6	51	18

Les intérêts créditeurs et autres produits ont été relativement stables par rapport aux périodes précédentes. Les intérêts débiteurs ont diminué comparativement à ceux du premier trimestre de 2008, principalement en raison du rachat de débentures à 8 1/8 % vers la fin du premier trimestre qui ont partiellement été remplacées par des prélèvements en vertu des lignes de crédit renouvelables non garanties consenties de la Société, lesquelles portent des taux d'intérêt inférieurs.

Pour les premier et deuxième trimestres de 2008, l'amortissement a été inférieur à celui des périodes correspondantes de 2007, car la direction a fait passer de 15 ans à 25 ans la durée de vie utile estimative de ses actifs liés aux panneaux OSB, le 1^{er} juillet 2007. Cette modification a entraîné une réduction estimée de 9 millions de dollars de l'amortissement par trimestre.

Un recouvrement d'impôts de 21 millions de dollars a été comptabilisé pour le trimestre sur une perte avant impôts de 58 millions de dollars. Le taux d'imposition réel diffère du taux d'imposition prévu surtout en raison de la différence des taux pratiqués sur les activités à l'étranger et des fluctuations des valeurs relatives des devises.

En 2005 et en 2006, Norbord a versé 163 millions de dollars en impôts sur le bénéfice et en impôts connexes, principalement en Amérique du Nord. Les pertes subies en 2007 peuvent faire l'objet d'un report rétrospectif aux fins d'un remboursement en espèces en 2008. Les pertes subies en 2007 entraîneront un remboursement en espèces d'environ 90 millions de dollars en 2008, dont 85 millions de dollars ont été reçus au deuxième trimestre.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

(en millions de dollars américains, sauf les données par action, à moins d'indication contraire)	2 ^e trim. 2008	1 ^{er} trim. 2008	2 ^e trim. 2007	6 mois 2008	6 mois 2007
Rentrées (sorties) liées aux activités d'exploitation	88 \$	(81) \$	11 \$	7 \$	(39) \$
Rentrées (sorties) liées aux activités d'exploitation par action	0,60	(0,55)	0,07	0,05	(0,27)
Fonds de roulement lié à l'exploitation	13	58	79	13	79
Total du fonds de roulement	112	179	162	112	162
Investissement dans les immobilisations corporelles	10	5	12	15	21
Ratio d'endettement, valeur marchande	33 %	35 %	32 %	33 %	32 %
Ratio d'endettement, valeur comptable	59 %	61 %	59 %	59 %	59 %

La Société étudie différentes options pour renforcer sa situation de liquidité et conserver son encaisse.

Après la fin de la période, Norbord a conclu un engagement additionnel de 35 millions de dollars en vertu de son programme de titrisation des débiteurs, faisant passer de 50 millions de dollars à 85 millions de dollars la limite du programme.

Au premier trimestre, la Société avait conclu une facilité de crédit à terme non garantie de 100 millions de dollars avec son principal actionnaire au taux le plus élevé des suivants : 8 % ou taux de base américain plus 0,5 %. La facilité arrivera à échéance en 2010 et est subordonnée aux lignes de crédit renouvelables non garanties consenties de la Société. Tous les retraits dans le cadre de cette facilité sont comptabilisés

comme des capitaux propres et intégrés dans le calcul de la valeur corporelle nette aux fins de la clause restrictive de la ligne de crédit. Au 28 juin 2008, un montant de 25 millions de dollars demeurait inutilisé de la ligne de crédit, 75 millions de dollars ayant été prélevés.

Outre la facilité de crédit à terme, la Société dispose d'une trésorerie et d'équivalents de trésorerie de 83 millions de dollars, ainsi que de 235 millions de dollars en lignes de crédit renouvelables non garanties consenties pour combler ses besoins de liquidités à court terme. Au 28 juin 2008, 79 millions de dollars de ces lignes étaient disponibles et 156 millions de dollars avaient été utilisés, soit 152 millions de dollars prélevés en espèces et 4 millions de dollars utilisés pour des lettres de crédit. Ces lignes de crédit consenties arriveront à échéance en 2010, portent intérêt aux taux du marché monétaire majorés d'une marge qui varie en fonction de la note de solvabilité de la Société et sont assorties des clauses financières restrictives suivantes auxquelles la Société doit se conformer trimestriellement : valeur corporelle nette minimale de 300 millions de dollars et ratio d'endettement maximal fondé sur la valeur comptable de 65 %. À la fin du trimestre, la valeur corporelle nette de la Société se chiffrait à 349 millions de dollars, le minimum admissible selon la clause étant de 300 millions de dollars; et le ratio d'endettement fondé sur la valeur comptable était de 59 %, le maximum admissible selon la clause étant de 65 %.

Les activités d'exploitation ont généré des rentrées de 88 millions de dollars en espèces au cours du trimestre, la plus grande partie de ces rentrées s'explique par la réception de remboursements d'impôts sur le revenu de 85 millions de dollars. Par rapport au premier trimestre de 2008, les rentrées générées par les activités d'exploitation sont supérieures principalement en raison de remboursements d'impôts sur le revenu, d'une réduction saisonnière du fonds de roulement et d'un bénéfice inférieur au cours de la période comparable. En cumul annuel, les activités d'exploitation ont généré 7 millions de dollars, comparativement à une sortie de 39 millions de dollars attribuable au recouvrement d'impôts sur le revenu et à un bénéfice plus élevé en 2007. L'encaisse générée au cours du trimestre est supérieure à celle de la période comparable en 2007 principalement en raison du remboursement d'impôts sur le revenu.

Pour le trimestre, des dividendes de 15 millions de dollars ont été déclarés, dont 8 millions de dollars ont été versés en espèces et 7 millions de dollars ont été distribués en vertu du Régime de réinvestissement des dividendes (RRD) de la Société. Le RRD donne le choix aux actionnaires canadiens de recevoir leurs dividendes sous forme d'actions ordinaires. Pour le premier trimestre, la Société a subi une perte de 15 millions de dollars à l'égard du montant net de ses couvertures de placements. Cette perte réalisée a été contrebalancée par un gain latent sur les placements nets couverts.

Le fonds de roulement lié à l'exploitation, comprenant les débiteurs et les stocks moins les créditeurs et les charges à payer, était de 13 millions de dollars à la fin de la période; il était de 58 millions de dollars au 31 mars 2008 et de 79 millions de dollars à la fin du deuxième trimestre de 2007. La diminution du fonds de roulement lié à l'exploitation par rapport à celui du trimestre précédent est principalement attribuable à la charge à payer de 32 millions de dollars découlant du règlement du litige. Le solde du deuxième trimestre de 2007 était plus élevé, car 50 millions de dollars de comptes débiteurs ont été vendus dans le cadre du programme de titrisation créé pendant le quatrième trimestre de 2007.

Le total du fonds de roulement était de 112 millions de dollars au 28 juin 2008, y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie de 83 millions de dollars et les impôts à recouvrer de 16 millions de dollars.

La dette nette de Norbord s'élevait à 509 millions de dollars à la fin du trimestre, représentant un ratio d'endettement de 33 % selon la valeur marchande et de 59 % selon la valeur comptable. Norbord estime que son rendement opérationnel supérieur et une gestion prudente de son bilan devraient permettre à la Société de maintenir son accès aux marchés financiers publics et privés.

INVESTISSEMENTS ET DESSAISSEMENTS

Investissements dans les immobilisations corporelles

Depuis le début de l'exercice, les investissements en immobilisations corporelles ont totalisé 15 millions de dollars (10 millions de dollars pour le deuxième trimestre). Pour 2008, les investissements en immobilisations corporelles de Norbord ont été limités à 30 millions de dollars, compte tenu de la conjoncture du marché. Les investissements de 2008 seront financés grâce aux fonds en caisse, aux fonds provenant des activités d'exploitation et, au besoin, aux fonds puisés à même les lignes de crédit consenties de la Société.

Provision pour activités secondaires

Au premier trimestre de 2008, la Société a enregistré une provision de 4 millions de dollars en lien avec les indemnités de départ découlant de la fermeture permanente d'une chaîne de fabrication de panneaux de particules à l'usine de Genk. Les activités de la chaîne de fabrication de panneaux OSB à Genk n'ont pas été touchées. La chaîne de fabrication de panneaux de particules reposait sur une technologie ancienne et était considérée comme secondaire au moment de l'acquisition de l'usine en 2004. Norbord avait acquis l'usine de Genk dans le but d'étendre sa présence en Europe et, en ce sens, la majorité du prix d'acquisition avait été allouée à la chaîne de fabrication de panneaux OSB.

STRUCTURE DU CAPITAL

Actions ordinaires

Au 23 juillet 2008, il y avait 149,4 millions d'actions ordinaires en circulation. De plus, 3,3 millions d'options sur actions étaient en circulation, dont environ 34 % avaient été entièrement acquises.

Remboursement de la dette à long terme

En mars 2008, la Société a remboursé des débetures à 8 1/8 % dont la valeur en principal était de 197 millions de dollars. Le remboursement avait été préfinancé par l'émission, en février 2007, de 200 millions de dollars de billets de premier rang échéant en 2017, laquelle avait été effectuée un an avant la date prévue afin de limiter tout risque de refinancement éventuel.

Notations de crédit

Au deuxième trimestre, la société de cotation de crédit DBRS (Dominion Bond Rating Service) a abaissé de BBB(basse) à BB(élevée) la cote du crédit non garantie de premier rang de Norbord, en raison des perspectives négatives du marché. Cette mesure n'a eu aucune incidence sur les coûts d'emprunt, et Norbord estime que son rendement opérationnel supérieur et une gestion prudente de son bilan devraient permettre à la Société de maintenir son accès aux marchés financiers publics et privés.

Au 23 juillet 2008, les notations sur les débetures non garanties de premier rang de Norbord étaient les suivantes :

	Dominion Bond Rating Service	Standard & Poor's Ratings Services	Moody's Investors Service
Cote	BB(élevée)	BB	Ba2
Perspective	Négative	Négative	Négative

PRINCIPALES INFORMATIONS TRIMESTRIELLES

(en millions de dollars américains, sauf les données par action, à moins d'indication contraire)	2008		2007				2006	
	2 ^e trim.	1 ^{er} trim.	4 ^e trim.	3 ^e trim.	2 ^e trim.	1 ^{er} trim.	4 ^e trim.	3 ^e trim.
Rentrées (sorties) liées aux activités d'exploitation	88	(81)	72	(18)	11	(50)	54	37
Rentrées (sorties) liées aux activités d'exploitation par action	0,60	(0,55)	0,49	(0,12)	0,07	(0,34)	0,37	0,26
Rendement du capital utilisé (RCU)	0 %	(9) %	(3) %	11 %	6 %	2 %	8 %	15 %
Rendement de l'avoir des porteurs d'actions ordinaires (RAPAO)	(50) %	(37) %	(14) %	(1) %	(15) %	(15) %	(1) %	6 %
Chiffre d'affaires net	262	234	263	292	288	261	259	291
BAIIA	1	(24)	(9)	30	17	4	22	35
Bénéfice	(37)	(31)	(13)	(1)	(15)	(16)	(1)	7
Bénéfice par action								
De base	(0,25)	(0,21)	(0,09)	0,00	(0,11)	(0,11)	0,00	0,05
Dilué	(0,25)	(0,21)	(0,09)	0,00	(0,11)	(0,11)	(0,01)	0,05
Expédition de panneaux OSB (MMpi ² 3/8 po)	1 114	959	1 130	1 060	1 161	1 112	1 083	1 076
Prix moyen du panneau OSB – nord-centre (\$/Mpi ² 7/16 po)	179	137	165	177	156	145	166	181
Prix moyen du panneau OSB – sud-est (\$/Mpi ² 7/16 po)	155	121	132	149	153	138	141	181
Prix moyen du panneau OSB – Europe (€/m ³)	210	220	234	246	249	234	219	213

Le prix du panneau OSB représente la principale variable influant sur la comparabilité des résultats de Norbord au cours des huit derniers trimestres. Les variations du bénéfice au cours de cette période reflètent les fluctuations des prix des panneaux OSB en Amérique du Nord. La Société estime que l'incidence annualisée d'une fluctuation de 10 \$ le Mpi² (7/16 po) du prix du panneau OSB en Amérique du Nord sur le BAIIA, basée sur la capacité de production totale en Amérique du Nord, correspond à environ 36 millions de dollars, ou environ 0,15 \$ par action. Les variations de prix régionales, tout particulièrement dans le sud des États-Unis, font du prix de référence de la région nord-centre un substitut utile, bien qu'imparfait, pour l'ensemble des prix des panneaux OSB en Amérique du Nord. En outre, les primes obtenues sur les produits à valeur ajoutée, l'incidence de l'écart des prix à l'égard du maintien d'un carnet de commandes et les rabais de gros et de volume se sont traduits par un écart entre les prix obtenus par rapport au prix de référence.

L'exposition de Norbord au dollar canadien est relativement peu importante en raison de sa présence manufacturière comparativement faible au Canada, soit 12 % de sa capacité de production de panneaux. La Société estime que l'incidence défavorable d'une hausse de 0,01 \$ US du dollar canadien a un effet négatif sur le BAIIA annuel d'environ 1 million de dollars.

Les facteurs saisonniers, comme les conditions climatiques et les projets de construction, influent également sur les résultats trimestriels. La demande varie de façon saisonnière, car les activités de construction domiciliaire, de réparation et de rénovation, qui représentent les principales utilisations des produits de Norbord, sont généralement plus concentrées au printemps et en été. Le mauvais temps peut également limiter l'accès aux chantiers forestiers, ce qui peut influencer sur la fourniture de fibres dans les exploitations de Norbord. Ces facteurs, ainsi que les conditions mondiales de l'offre et de la demande, influent sur les volumes des expéditions et les prix des produits de base.

Parmi les éléments non liés aux activités courantes qui ont eu une incidence importante sur les résultats trimestriels, notons la charge avant impôts de 32 millions de dollars (bénéfice par action de 0,15 \$) liée au règlement du litige pendant le deuxième trimestre de 2008 et, au premier trimestre de 2008, la charge avant impôts de 4 millions de dollars (bénéfice par action de 0,02 \$) liée aux indemnités de départ découlant de la fermeture permanente d'une chaîne de fabrication de panneaux de particules à l'usine de Genk. De plus, le taux d'amortissement n'a pas été constant au cours des huit derniers trimestres, car la direction a modifié son estimation de la durée de vie utile de ses actifs liés aux panneaux OSB, la faisant passer de 15 ans à 25 ans à partir du troisième trimestre de 2007. Cette modification a entraîné une réduction approximative de 9 millions de dollars de l'amortissement estimé par trimestre.

MODIFICATIONS APPORTÉES AUX CONVENTIONS COMPTABLES

Le 1^{er} janvier 2008, la Société a adopté les nouvelles recommandations comptables des chapitres suivants du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) : chapitre 1535 « Informations à fournir concernant le capital »; chapitre 3031 « Stocks »; chapitre 3862 « Instruments financiers – informations à fournir »; et chapitre 3863 « Instruments financiers – présentation ».

Le chapitre 1535 établit les normes pour la fourniture d'informations, qualitatives et quantitatives, propres à permettre aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les objectifs, les politiques et les procédures de gestion du capital de l'entreprise. Cette information figure dans la note 11 des états financiers consolidés intermédiaires.

Le chapitre 3031, qui concerne la comptabilité relative aux stocks, modifie et augmente les exigences relatives à l'attribution des coûts aux stocks. L'adoption de cette nouvelle norme a eu pour incidence un rajustement de 1 million de dollars sur le solde d'ouverture des bénéfices non répartis ainsi qu'un reclassement en immobilisations corporelles de 3 millions de dollars de certaines pièces de rechange principales qui faisaient partie des stocks de matériel d'exploitation et d'entretien. L'ajustement du solde d'ouverture des bénéfices non répartis s'est avéré nécessaire en raison de l'amortissement des exercices précédents sur les pièces de rechange principales reclassées et d'une valeur comptable d'ouverture plus basse des stocks de certains produits finis et des matières premières. Les stocks de matières premières et le matériel d'exploitation et d'entretien sont évalués au coût ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux, et le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen. Auparavant, la Société évaluait ces stocks au moins élevé du coût et du coût de remplacement. Les pièces de rechange principales des stocks de matériel d'exploitation et d'entretien reclassées en immobilisations corporelles sont inscrites comme matériel de production au coût et sont amorties selon la méthode linéaire. Les taux d'amortissement sont établis de façon à ce que les actifs soient entièrement amortis sur deux à cinq ans, selon la période qui se rapproche de leurs durées de vie utile.

Les chapitres 3862 et 3863 remplacent le chapitre 3861 « Instruments financiers – informations à fournir et présentation »; ils modifient et augmentent les exigences sur le plan de la communication de l'information, tout en conservant les mêmes exigences sur le plan de la présentation. Cette information figure dans la note 12 des états financiers consolidés intermédiaires.

En février 2008, l'ICCA a publié une nouvelle norme comptable, le chapitre 3064 « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », qui établit les normes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information applicables aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels. La Société adoptera cette nouvelle norme au premier trimestre de 2009; elle en étudie actuellement l'incidence sur ses états financiers consolidés.

En février 2008, le Conseil des normes comptables (CNC) de l'ICCA a annoncé que les sociétés ouvertes canadiennes adopteront, à partir du 1^{er} janvier 2011, les Normes internationales d'information financière (IFRS) comme publiées par le Conseil des normes comptables internationales (CNCI). Une adoption rapide est acceptable. La Société évalue actuellement l'incidence d'une telle adoption, ainsi que sa date, sur ses états financiers consolidés.

CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les contrôles internes à l'égard de l'information financière sont conçus de façon à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et présentée selon les PCGR du Canada. Au cours de la période intermédiaire qui s'est terminée le 28 juin 2008, il n'est survenu aucun changement dans les contrôles internes de Norbord à l'égard de la présentation de l'information financière qui a eu, ou qui pourrait raisonnablement avoir, une incidence importante sur ceux-ci.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

Les mesures financières non conformes aux PCGR suivantes ont été utilisées dans le présent rapport de gestion. Ces mesures financières n'ont pas de signification normalisée en vertu des PCGR, et il est probable qu'elles ne soient pas comparables à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Chacune des mesures financières non conformes aux PCGR est définie ci-dessous. Au besoin, un rapprochement quantitatif de la mesure financière non conforme aux PCGR et de la mesure la plus directement comparable selon les PCGR est présenté.

Le **BAIIA** est calculé comme le bénéfice déterminé conformément aux PCGR avant intérêts, provision pour activités secondaires, impôts sur le bénéfice et amortissement. Comme Norbord exerce ses activités dans un secteur cyclique en matière de produits de base, la Société considère le BAIIA au long du cycle comme un indicateur utile de sa capacité à contracter des dettes et à en assurer le service ainsi qu'à respecter les obligations au titre des dépenses en immobilisations. De plus, Norbord considère le BAIIA comme une mesure du bénéfice brut et interprète les tendances du BAIIA comme un indicateur du rendement relatif de l'exploitation. Le tableau ci-dessous rapproche le BAIIA à la mesure la plus directement comparable selon les PCGR :

(en millions de dollars américains)	2 ^e trim. 2008	1 ^{er} trim. 2008	2 ^e trim. 2007	6 mois 2008	6 mois 2007
Bénéfice	(37) \$	(31) \$	(15) \$	(68) \$	(31) \$
Plus : provision pour activités secondaires	-	4	-	4	-
Plus : règlement du litige	32	-	-	32	-
Plus : intérêts débiteurs	11	15	14	26	23
Moins : intérêts créditeurs et autres produits	(2)	(1)	(3)	(3)	(4)
Plus : impôts sur le bénéfice	(21)	(30)	(6)	(51)	(18)
Plus : amortissement	18	19	27	37	51
BAIIA	1 \$	(24) \$	17 \$	(23) \$	21 \$

Le **fonds de roulement lié à l'exploitation** correspond aux débiteurs plus les stocks, moins les créditeurs et les charges à payer. Le fonds de roulement lié à l'exploitation est une mesure de l'investissement dans les comptes débiteurs, les stocks et les comptes créditeurs nécessaire à la poursuite des activités. La Société a pour but de réduire au minimum son investissement dans le fonds de roulement lié à l'exploitation, mais le montant variera selon la saisonnalité ainsi que les expansions et les contractions des ventes.

Le **fonds de roulement total** désigne le fonds de roulement lié à l'exploitation plus la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les impôts à recouvrer, moins les avances bancaires.

Le **capital utilisé** est la somme des immobilisations corporelles, du fonds de roulement lié à l'exploitation et des autres actifs, moins les pertes latentes sur opérations de couverture de placement net incluses dans les autres passifs. Le capital utilisé est une mesure des investissements totaux dans une entreprise en ce qui touche les immobilisations corporelles, le fonds de roulement lié à l'exploitation et d'autres actifs. Le tableau ci-dessous explique en détail la composition du capital utilisé :

(en millions de dollars américains)	28 juin 2008	29 mars 2008	31 déc. 2007
Immobilisations corporelles	956 \$	965 \$	968 \$
Débiteurs	101	97	83
Impôts à recouvrer	16	96	89
Stocks	133	140	131
Créditeurs et charges à payer	(221)	(179)	(191)
Autres actifs	5	6	5
Perte latente sur opérations de couverture d'investissement net ⁽¹⁾	(9)	(6)	(8)
Capital utilisé	981 \$	1 119 \$	1 077 \$

(1) Incluse dans les autres passifs

Le **RCU** (rendement du capital utilisé) désigne le BAIIA divisé par le capital moyen utilisé. Le RCU est une mesure du rendement financier, axée sur la génération de liquidités et l'utilisation efficace des capitaux. Comme Norbord exerce ses activités dans un secteur cyclique en ce qui touche les produits de base, la Société considère le RCU au long du cycle comme un moyen utile de comparer les activités en ce qui concerne l'efficacité de la direction et la viabilité des produits. La Société cible un RCU faisant partie du premier quartile des sociétés de produits forestiers en Amérique du Nord pendant le cycle.

Le **RAPAO** (rendement de l'avoir des porteurs d'actions ordinaires) représente le bénéfice attribuable aux porteurs d'actions ordinaires (bénéfice moins les dividendes sur actions privilégiées), divisé par l'avoir des porteurs d'actions ordinaires. Le RAPAO est une mesure qui permet aux porteurs d'actions ordinaires de déterminer l'efficacité de l'utilisation de leur capital investi. Comme Norbord exerce ses activités dans un secteur cyclique en ce qui touche les produits de base, la Société suit le RAPAO au long du cycle et cible un rendement parmi le premier quartile des sociétés de produits forestiers en Amérique du Nord.

La **dette nette** correspond à la valeur du principal de la dette à long terme, y compris la tranche échéant à moins de un an et les avances bancaires, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les prélèvements effectués dans le cadre de la facilité de crédit à terme. Conformément au traitement en vertu des clauses financières restrictives de la ligne de crédit de la Société, les prélèvements effectués dans le cadre de la facilité de crédit à terme sont exclus de la dette nette et considérés comme un élément de la valeur corporelle nette. La dette nette est un indicateur utile de l'endettement d'une société. La dette nette comprend les éléments suivants :

(en millions de dollars américains)	28 juin 2008	29 mars 2008	31 déc. 2007
Dette à long terme	667 \$	679 \$	478 \$
Moins : prélèvements en vertu de la facilité de crédit ⁽¹⁾	(75)	(55)	-
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an	-	-	197
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(83)	(25)	(128)
Dette nette	509 \$	599 \$	547 \$

(1) Les prélèvements effectués en vertu de la facilité de crédit à terme sont comptabilisés comme des capitaux propres aux fins des clauses financières restrictives de la ligne de crédit.

Valeur corporelle nette correspond aux capitaux propres et aux prélèvements effectués dans le cadre de la facilité de crédit à terme. Une valeur corporelle nette minimale de 300 millions de dollars constitue l'une des deux clauses financières restrictives faisant partie des lignes de crédit consenties de la Société. À la fin de la période, la valeur corporelle nette de la Société était de 349 millions de dollars.

(en millions de dollars américains)	28 juin 2008	31 déc. 2007
Capitaux propres	274 \$	360 \$
Plus : prélèvements en vertu de la facilité de crédit ⁽¹⁾	75	-
Valeur corporelle nette	349 \$	360 \$

(1) Les prélèvements effectués en vertu de la facilité de crédit à terme de Norbord sont comptabilisés comme des capitaux propres aux fins des clauses financières restrictives de la ligne de crédit.

Le **ratio d'endettement, valeur comptable**, représente la dette nette divisée par la somme de la dette nette et de la valeur corporelle nette. Ce ratio est une mesure de l'endettement relatif d'une société. Norbord considère cette mesure comme un indicateur de la santé et de la souplesse relatives de son bilan. De plus, un maximum de 65 % du ratio d'endettement selon la valeur comptable est l'une des deux clauses financières restrictives comprises dans les lignes de crédit consenties de la Société. À la fin de la période, le ratio d'endettement selon la valeur comptable était de 59 %.

Le **ratio d'endettement, valeur marchande**, représente la dette nette divisée par la somme de la dette nette et de la capitalisation boursière. La capitalisation boursière représente le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période multiplié par la moyenne sur les 12 derniers mois de la valeur marchande d'une action. La capitalisation boursière selon la valeur marchande vise à redresser la faible valeur comptable historique des actifs de Norbord par rapport à leur juste valeur. Le ratio d'endettement, valeur marchande, est une mesure clé de l'endettement relatif d'une société, et Norbord considère cette mesure comme un indicateur de la santé et de la souplesse relatives de son bilan. Bien que Norbord tienne compte tant des données fondées sur la valeur comptable que de celles fondées sur la valeur marchande, la Société croit que les données fondées sur la valeur marchande sont supérieures à celles fondées sur la valeur comptable pour mesurer la santé et la souplesse réelles de son bilan.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent document comprend des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « croire », « objectif », « estimer », « prévoir » et d'autres expressions similaires, et de verbes au futur ou au conditionnel qui laissent entendre que certains événements, tendances ou prévisions pourraient survenir et qui ne concernent pas des sujets de nature historique. Les énoncés prospectifs comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats ou le rendement réels de Norbord diffèrent considérablement des résultats ou des rendements futurs exprimés, explicitement ou implicitement, dans les énoncés prospectifs.

Les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, des déclarations sur : 1) les perspectives des marchés à l'égard des produits; 2) les attentes à l'égard de l'établissement futur des prix; 3) les perspectives liées aux activités; 4) les attentes à l'égard de la capacité et des volumes de production des usines; 5) les objectifs; 6) les stratégies adoptées dans le but d'atteindre ces objectifs; 7) l'accès aux marchés des capitaux publics et privés; 8) la sensibilité aux modifications touchant le prix des produits, comme le prix des panneaux OSB; 9) la sensibilité aux modifications des taux de change; 10) les objectifs du programme d'amélioration des marges; 11) les attentes face aux passifs éventuels, aux poursuites en justice et aux garanties, y compris le règlement de litiges en cours; 12) les attentes à l'égard des montants, du moment et des avantages des dépenses en capital; et 13) les attentes relatives aux montants et au moment des remboursements fiscaux.

Bien que Norbord soit d'avis que ses énoncés prospectifs sont fondés sur des bases raisonnables, la Société avise les lecteurs de ne pas accorder une confiance indue à de tels renseignements prospectifs.

En raison de leur nature, les renseignements prospectifs comprennent de nombreuses hypothèses, des risques inhérents et des incertitudes, générales ou particulières, qui pourraient faire en sorte que les prédictions et autres énoncés prospectifs ne se réalisent pas. Les facteurs qui pourraient entraîner un écart considérable entre les résultats réels et ceux exprimés, explicitement ou implicitement, par les énoncés prospectifs sont les suivants : la conjoncture économique en général; les risques inhérents à la concentration des produits; l'incidence de la concurrence et des pressions en matière d'établissement des prix; les risques inhérents au fait de dépendre des clients; l'incidence des variations de prix et la disponibilité des intrants manufacturiers; les risques inhérents à une industrie à prédominance de capital; ainsi que d'autres risques et facteurs décrits de temps à autre dans les documents déposés auprès des organismes canadiens de réglementation sur les valeurs mobilières et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis.

Sauf si les lois applicables l'exigent, Norbord ne s'engage à mettre à jour aucun énoncé prospectif, que ce soit à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison, ni de mettre à jour ou de réviser publiquement la liste des facteurs donnée ci-dessus ayant une incidence sur ces renseignements. Veuillez consulter la « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs » de la notice annuelle datée du 1^{er} mars 2008 ainsi que la section « Énoncés prospectifs » du rapport de gestion 2007 daté du 31 janvier 2008.

NORBORD INC.
ÉTATS DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

(non vérifiés)

(en millions de dollars américains, sauf les données par action)	2 ^e trim. 2008	2 ^e trim. 2007	6 mois 2008	6 mois 2007
Chiffre d'affaires net	262 \$	288 \$	496 \$	549 \$
Bénéfice avant les intérêts, les impôts sur le bénéfice, l'amortissement et les provisions pour activités secondaires et le règlement du litige	1	17	(23)	21
Règlement du litige (<i>note 13</i>)	(32)	-	(32)	-
Provision pour activités secondaires (<i>note 8</i>)	-	-	(4)	-
Intérêts créditeurs et autres produits	2	3	3	4
Intérêts débiteurs	(11)	(14)	(26)	(23)
Bénéfice avant les impôts sur le bénéfice et l'amortissement	(40)	6	(82)	2
Amortissement	(18)	(27)	(37)	(51)
Impôts sur le bénéfice	21	6	51	18
Bénéfice	(37) \$	(15) \$	(68) \$	(31) \$
Bénéfice par action ordinaire (<i>note 7</i>)				
- De base	(0,25) \$	(0,11) \$	(0,46) \$	(0,22) \$
- Dilué	(0,25) \$	(0,11) \$	(0,46) \$	(0,22) \$

(Voir les notes complémentaires)

NORBORD INC.
ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(non vérifiés)

(en millions de dollars américains)

	2 ^e trim. 2008	2 ^e trim. 2007	6 mois 2008	6 mois 2007
RENTRÉES (SORTIES) LIÉES AUX :				
Activités d'exploitation				
Bénéfice	(37) \$	(15) \$	(68) \$	(31) \$
Éléments sans effet sur la trésorerie :				
Amortissement	18	27	37	51
Impôts futurs	(18)	(6)	(43)	(19)
Autres éléments	-	3	(1)	2
	(37)	9	(75)	3
Variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement	125	2	82	(42)
	88	11	7	(39)
Activités d'investissement				
Investissement dans les immobilisations corporelles	(10)	(12)	(15)	(21)
Divers (<i>note 9</i>)	-	(19)	(13)	(19)
	(10)	(31)	(28)	(40)
Activités de financement				
Rachat de débetures 8 1/8 % (<i>note 4</i>)	-	-	(197)	-
Prélèvements en vertu de la facilité de crédit à terme (<i>note 4</i>)	20	-	75	-
Émission de billets de premier rang (<i>note 4</i>)	-	-	-	198
Autre dette contractée (<i>note 4</i>)	(32)	(87)	114	(40)
Dividendes	(8)	(8)	(16)	(16)
	(20)	(95)	(24)	142
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	58 \$	(115) \$	(45) \$	63 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	25 \$	198 \$	128 \$	20 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	83	83	83	83

(Voir les notes complémentaires)

**NORBORD INC.
BILANS CONSOLIDÉS**

(en millions de dollars américains)	28 juin 2008	31 déc. 2007
	(non vérifiés)	
ACTIF		
Actif à court terme :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	83 \$	128 \$
Débiteurs	101	83
Impôts à recouvrer	16	89
Stocks <i>(note 3)</i>	133	131
	333	431
Immobilisations corporelles	956	968
Autres actifs	5	5
	1 294 \$	1 404 \$
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		
Passif à court terme :		
Créditeurs et charges à payer <i>(note 13)</i>	221 \$	191 \$
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an <i>(note 4)</i>	-	199
	221	390
Dette à long terme <i>(note 4)</i>	669	480
Autres passifs <i>(note 5)</i>	21	18
Impôts futurs	109	156
Capitaux propres <i>(note 6)</i>	274	360
	1 294 \$	1 404 \$

(Voir les notes complémentaires)

NORBORD INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES
ET DU RÉSULTAT ÉTENDU

(non vérifiés)

(en millions de dollars américains)

	2 ^e trim. 2008	2 ^e trim. 2007	6 mois 2008	6 mois 2007
ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES				
Capital social				
Solde au début de la période	156 \$	131 \$	150 \$	127 \$
Régime de réinvestissement des dividendes (note 6)	7	6	13	10
Solde à la fin de la période	163 \$	137 \$	163 \$	137 \$
Surplus d'apport				
Solde au début de la période	1 \$	1 \$	1 \$	-
Rémunération à base d'actions	1	-	1	1
Solde à la fin de la période	2 \$	1 \$	2 \$	1 \$
Bénéfices non répartis				
Solde au début de la période	159 \$	277 \$	205 \$	305 \$
Adoption de nouvelles recommandations comptables (note 2)	-	-	(1)	-
Solde ajusté au début de la période	159	277	204	305
Bénéfice	(37)	(15)	(68)	(31)
Dividendes sur actions ordinaires	(15)	(14)	(29)	(26)
Solde à la fin de la période	107 \$	248 \$	107 \$	248 \$
Cumul des autres éléments du résultat étendu				
Solde au début de la période	4 \$	3 \$	4 \$	2 \$
Autres éléments du résultat étendu	(2)	-	(2)	1
Solde à la fin de la période	2 \$	3 \$	2 \$	3 \$
Capitaux propres	274 \$	389 \$	274 \$	389 \$

ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT ÉTENDU

Bénéfice	(37) \$	(15) \$	(68) \$	(31) \$
Autres éléments du résultat étendu				
Variation nette des gains de change latents cumulatifs	(2)	-	(2)	1
Autres éléments du résultat étendu	(2) \$	-	(2) \$	1 \$
Résultat étendu	(39) \$	(15) \$	(70) \$	(30) \$

(Voir les notes complémentaires)

NORBORD INC.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

(non vérifié)

(En dollars américains, à moins d'avis contraire)

Note 1 – Mode de présentation

Les états financiers intermédiaires sont non vérifiés et respectent les conventions comptables résumées dans les notes afférentes aux états financiers consolidés annuels, sauf dans le cas décrit à la note 2 ci-dessous.

Les états financiers intermédiaires ne sont pas en tous points conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada en ce qui concerne la présentation des états financiers annuels; par conséquent, ils devraient être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels de Norbord Inc. qui comprennent les renseignements nécessaires ou utiles à la compréhension de la présentation des états financiers et des activités de la Société. En particulier, les conventions et pratiques comptables importantes de la Société sont présentées à la note 1 des notes afférentes aux états financiers consolidés annuels. Certains montants des périodes antérieures ont été reclassés pour être conformes au mode de présentation des résultats de la période à l'étude.

Note 2 - Modifications des conventions comptables

Le 1^{er} janvier 2008, la Société a adopté les nouvelles recommandations comptables des chapitres suivants du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) : chapitre 1535 « Informations à fournir concernant le capital »; chapitre 3031 « Stocks »; chapitre 3862 « Instruments financiers – informations à fournir »; et chapitre 3863 « Instruments financiers – présentation ».

Le chapitre 1535 établit les normes pour la fourniture d'informations, qualitatives et quantitatives, propres à permettre aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les objectifs, les politiques et les procédures de gestion du capital de l'entreprise (note 11).

Le chapitre 3031, qui concerne la comptabilité relative aux stocks, modifie et augmente les exigences relatives à l'attribution des coûts aux stocks. L'adoption de cette nouvelle norme a eu pour incidence un rajustement de 1 million de dollars sur le solde d'ouverture des bénéfices non répartis ainsi qu'un reclassement en immobilisations corporelles de 3 millions de dollars de certaines pièces de rechange principales qui faisaient partie des stocks de matériel d'exploitation et d'entretien. L'ajustement du solde d'ouverture des bénéfices non répartis s'est avéré nécessaire en raison de l'amortissement des exercices précédents sur les pièces de rechange principales reclassées et d'une valeur comptable d'ouverture plus basse des stocks de certains produits finis et des matières premières. Les stocks de matières premières et le matériel d'exploitation et d'entretien sont évalués au coût ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux, et le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen. Auparavant, la Société évaluait ces stocks au moins élevé du coût et du coût de remplacement. Les pièces de rechange principales des stocks de matériel d'exploitation et d'entretien reclassées en immobilisations corporelles sont inscrites comme matériel de production au coût et sont amorties selon la méthode linéaire. Les taux d'amortissement sont établis de façon à ce que les actifs soient entièrement amortis sur deux à cinq ans, selon la période qui se rapproche de leurs durées de vie utile.

Les chapitres 3862 et 3863 remplacent le chapitre 3861 « Instruments financiers – informations à fournir et présentation »; ils modifient et augmentent les exigences sur le plan de la communication de l'information, tout en conservant les mêmes exigences sur le plan de la présentation (note 12).

NORBORD INC.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

(non vérifié)

(En dollars américains, à moins d'avis contraire)

L'ICCA a publié une nouvelle norme comptable, le chapitre 3064 « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », qui établit les normes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information applicables aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels. La Société adoptera cette nouvelle norme au premier trimestre de 2009; elle en étudie actuellement l'incidence sur ses états financiers consolidés.

En février 2008, le Conseil des normes comptables (CNC) de l'ICCA a annoncé que les sociétés ouvertes canadiennes adopteront, à partir du 1^{er} janvier 2011, les Normes internationales d'information financière (IFRS) comme publiées par le Conseil des normes comptables internationales (CNCI). Une adoption rapide est acceptable. La Société évalue actuellement l'incidence d'une telle adoption sur ses états financiers consolidés et étudie différentes dates d'adoption.

Note 3 – Stocks

Les stocks sont constitués des éléments suivants :

(en millions de dollars américains)	28 juin 2008	31 déc. 2007
Matières premières	32 \$	40 \$
Produits finis	70	59
Fournitures d'exploitation et d'entretien	31	32
	133 \$	131 \$

Le montant des stocks reconnus comme une charge pour le trimestre a été de 262 millions de dollars (526 millions de dollars pour la période de six mois), ce qui comprend une charge d'amortissement de 18 millions de dollars (37 millions de dollars pour la période de six mois) au titre des immobilisations corporelles. Aucune réduction des stocks n'a été nécessaire relativement au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette à la fin de la période.

NORBORD INC.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

(non vérifié)

(En dollars américains, à moins d'avis contraire)

Note 4 – Dette à long terme

			Valeur comptable		
	(en millions de dollars américains)	Valeur du principal	Ajustements de la juste valeur	28 juin 2008	31 déc. 2007
Débetures, 8 1/8 % échéant en 2008	-	-	-	197	\$
Débetures, 7 1/4 % échéant en 2012	240	5	245	247	
Billets de premier rang échéant en 2017	200	(3)	197	197	
Facilité de crédit à terme	75	-	75	-	
Autre dette	152	-	152	38	
	667	2	669	679	
Moins la tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an	-	-	-	(199)	
	667	2	669	480	\$

En janvier 2008, la Société a conclu une facilité de crédit à terme non garantie de 100 millions de dollars avec une société apparentée au taux le plus élevé des suivants : 8 % ou taux de base américain plus 0,5 %. La facilité arrivera à échéance en 2010 et est subordonnée aux lignes de crédit renouvelables non garanties consenties de la Société. Tout prélèvement dans le cadre de cette facilité est comptabilisé comme valeur corporelle nette aux fins de la clause restrictive de la ligne de crédit. À la fin de la période, 75 millions de dollars avaient été prélevés en espèces.

Au cours du premier trimestre, les débetures à 8 1/8 % dont la valeur en principal était de 197 millions de dollars ont été remboursées et un montant correspondant de swaps de taux d'intérêt est arrivé à échéance. De plus, 50 millions de dollars de swaps de taux d'intérêt sont arrivés à échéance. Au 28 juin 2008, la valeur des swaps de taux d'intérêt en vigueur de la Société était de 115 millions de dollars (362 millions de dollars au 31 décembre 2007). Les modalités de ces swaps correspondent à celles de la dette couverte sous-jacente.

La Société dispose de lignes de crédits renouvelables non garanties consenties de 235 millions de dollars qui arriveront à échéance en 2010, portent intérêt aux taux du marché monétaire majorés d'une marge qui varie en fonction de la note de solvabilité de la Société et sont assorties de clauses financières restrictives (note 11). À la fin de la période, 79 millions de dollars de ces lignes demeuraient inutilisés, 152 millions de dollars ayant été prélevés en espèces et 4 millions de dollars utilisés pour des lettres de crédit.

Au premier trimestre de 2007, la Société avait émis pour 200 millions de dollars de billets de premier rang échéant en 2017, lesquels portaient un taux d'intérêt qui variait selon la cote de crédit de la Société. À la fin du trimestre, le taux était de 7,45 %.

NORBORD INC.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

(non vérifié)

(En dollars américains, à moins d'avis contraire)

Note 5 – Autres passifs

(en millions de dollars américains)	28 juin 2008	31 déc. 2007
Pertes latentes sur opérations de couverture d'investissement net (<i>note 12</i>)	9 \$	8 \$
Obligation au titre de prestations de retraite et avantages complémentaires de retraite constitués	4	3
Pertes latentes sur les swaps de taux d'intérêt (<i>note 12</i>)	2	3
Autres passifs	6	4
	21 \$	18 \$

Les pertes latentes sur opérations de couverture de placement net et sur les swaps de taux d'intérêt ont été compensées par les gains latents sur les éléments sous-jacents faisant l'objet de la couverture.

Note 6 – Capitaux propres

Au premier trimestre, 1 million d'options ont été octroyées en vertu du régime d'options sur actions. Pour la période de six mois qui a pris fin le 28 juin 2008, 1 million de dollars ont été versés sous forme de rémunération à base d'actions.

Pour la période de six mois qui a pris fin le 28 juin 2008, 0,1 million d'actions ordinaires ont été émises à la suite d'exercices d'options dans le cadre du régime d'options sur actions pour un produit inférieur à 1 million de dollars.

Au cours du trimestre, 1,2 million d'actions ordinaires (2,5 millions pendant la période de six mois) ont été émises à la place de dividendes au comptant de 7 millions de dollars (13 millions de dollars pour la période de 6 mois) en vertu du régime de réinvestissement des dividendes de la Société.

NORBORD INC.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

(non vérifié)

(En dollars américains, à moins d'avis contraire)

Note 7 – Résultat par action ordinaire

Le résultat par action ordinaire a été calculé comme suit :

(en millions de dollars américains, sauf les données par action, à moins d'indication contraire)	2 ^e trim. 2008	2 ^e trim. 2007	6 mois 2008	6 mois 2007
Bénéfice attribuable aux porteurs d'actions ordinaires	(37) \$	(15) \$	(68) \$	(31) \$
Actions ordinaires (millions):				
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	148,3	144,4	147,6	144,2
Options sur action	-	-	-	-
Nombre dilué d'actions ordinaires	148,3	144,4	147,6	144,2
Bénéfice par action ordinaire :				
De base	(0,25) \$	(0,11) \$	(0,46) \$	(0,22) \$
Dilué	(0,25) \$	(0,11) \$	(0,46) \$	(0,22) \$

Les options sur actions émises en vertu du régime d'options sur actions de la Société ont été exclues du calcul du nombre dilué d'actions ordinaires. Si elles s'avéraient dilutives à l'avenir, les options sur actions pourraient y être incluses à condition que leur prix d'exercice soit inférieur au cours moyen du marché des actions ordinaires de la Société pour la période.

Note 8 – Provision pour activités secondaires

Au premier trimestre, la Société a enregistré une provision de 4 millions de dollars en lien avec les indemnités de départ découlant de la fermeture permanente d'une chaîne de fabrication de panneaux de particules à l'usine de Genk, en Belgique.

Note 9 – Information supplémentaire sur les flux de trésorerie

Les autres éléments liés aux activités d'investissement sont composés de ce qui suit :

(en millions de dollars américains)	2 ^e trim. 2008	2 ^e trim. 2007	6 mois 2008	6 mois 2007
Rentrées (sorties) liées aux :				
Paiement de révision, montant net	-	(19) \$	-\$	(17) \$
Gains réalisés (pertes réalisées) sur opérations de couverture d'investissement net (note 12)	-	(2)	(15)	(1)
Divers	-	2	2	(1)
	-	(19) \$	(13) \$	(19) \$

NORBORD INC.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

(non vérifié)

(En dollars américains, à moins d'avis contraire)

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de ce qui suit :

(en millions de dollars américains)	28 juin 2008	30 juin 2007
Trésorerie	16 \$	14 \$
Équivalents de trésorerie	67	69
	83 \$	83 \$

Note 10 – Opérations entre apparentés

Le principal actionnaire de la Société détient diverses participations qu'il contrôle ou sur lesquelles il a une influence notable (une « société apparentée » ou collectivement des « sociétés apparentées »).

Au cours du trimestre, la Société a fourni divers services administratifs à une société apparentée, qui ont été facturés selon la méthode de recouvrement des coûts. En outre, la Société retient périodiquement les services de sociétés apparentées pour divers services financiers, des services immobiliers et des services consultatifs. Pour le trimestre, le total des honoraires pour ces services, facturés au prix du marché, a été inférieur à 1 million de dollars.

En janvier 2008, la Société a conclu une facilité de crédit à terme non garantie de 100 millions de dollars avec son actionnaire principal (note 4).

Note 11 – Gestion du capital

La gestion du capital de Norbord a pour objectif d'obtenir un rendement de l'avoir des porteurs d'actions ordinaires (RAPAO) et un rendement du capital utilisé (RCU) au comptant figurant dans le premier quartile des sociétés de produits forestiers nord-américaines sur la durée du cycle conjoncturel afin de pouvoir conserver son accès aux marchés des capitaux publics et privés. Cet objectif demeure le même qu'au dernier exercice.

Norbord surveille la structure de son capital en faisant appel à deux mesures clés de son endettement relatif. Bien que Norbord tienne compte tant des données fondées sur la valeur comptable que de celles fondées sur la valeur marchande, la Société croit que les données fondées sur la valeur marchande sont supérieures à celles fondées sur la valeur comptable pour mesurer la santé et la souplesse réelles de son bilan :

Le **ratio d'endettement, valeur comptable**, représente la dette nette divisée par la somme de la dette nette et de la valeur corporelle nette. La dette nette correspond à la valeur du principal de la dette à long terme, y compris la tranche échéant à moins de un an et les avances bancaires, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les prélèvements effectués en vertu de la facilité de crédit à terme. Conformément au traitement en vertu des clauses financières restrictives de la ligne de crédit de la Société, les prélèvements effectués dans le cadre de la facilité de crédit à terme sont exclus de la dette nette et considérés comme un élément de la valeur corporelle nette. La valeur corporelle nette correspond aux capitaux propres et aux prélèvements effectués en vertu de la facilité de crédit à terme.

NORBORD INC.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

(non vérifié)

(En dollars américains, à moins d'avis contraire)

Le **ratio d'endettement, valeur marchande**, représente la dette nette divisée par la somme de la dette nette et de la capitalisation boursière. Le calcul de la dette nette est expliqué dans le paragraphe précédent. La capitalisation boursière représente le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période multiplié par la moyenne sur les 12 derniers mois de la valeur marchande d'une action. La capitalisation boursière selon la valeur marchande vise à redresser la faible valeur comptable historique des actifs de Norbord par rapport à leur juste valeur.

La structure du capital de Norbord à la fin de la période est composée de ce qui suit :

(en millions de dollars américains)	28 juin 2008	31 déc. 2007
Dette à long terme, valeur du principal	667 \$	478 \$
Plus : tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an	-	197
Moins : prélèvements en vertu de la facilité de crédit à terme ⁽¹⁾	(75)	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(83)	(128)
Dette nette	509	547
Capitaux propres	274	360
Plus : prélèvements en vertu de la facilité de crédit à terme ⁽¹⁾	75	-
Valeur corporelle nette	349	360
Capitalisation totale	858	907
Ratio d'endettement, valeur comptable	59 %	60 %
Ratio d'endettement, valeur marchande	33 %	30 %

(1) Les prélèvements effectués en vertu de la facilité de crédit à terme de Norbord sont comptabilisés comme des capitaux propres aux fins des clauses financières restrictives de la ligne de crédit.

Les lignes de crédits renouvelables non garanties consenties de 235 millions de dollars de la Société contiennent des clauses financières restrictives concernant la gestion du capital auxquelles la Société doit se conformer trimestriellement : valeur corporelle nette minimale de 300 millions de dollars et ratio d'endettement maximal fondé sur la valeur comptable de 65 %. Les prélèvements effectués en vertu de la facilité de crédit à terme de Norbord sont comptabilisés comme des capitaux propres aux fins des clauses financières restrictives de la ligne de crédit. À la fin de la période, la valeur corporelle nette de la Société se chiffrait à 349 millions de dollars, le minimum admissible selon la clause étant de 300 millions de dollars; et le ratio d'endettement fondé sur la valeur comptable était de 59 %, le maximum admissible selon la clause étant de 65 %.

NORBORD INC.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

(non vérifié)

(En dollars américains, à moins d'avis contraire)

Note 12 – Instruments financiers

Norbord est exposée à des risques liés au marché, au crédit et à la liquidité. Le principal objectif de la gestion de risque de Norbord est de protéger le bilan, les résultats et le flux de trésorerie de la Société afin d'obtenir un rendement de l'avoir des porteurs d'actions ordinaires (RAPAO) et un rendement du capital utilisé (RCU) au comptant figurant dans le premier quartile des sociétés de produits forestiers nord-américaines.

La gestion des risques financiers de Norbord est régie par les politiques financières approuvées par le conseil d'administration, lesquelles portent sur la détection des risques, la tolérance aux risques, l'évaluation des risques, les limites de couverture, les produits de couverture, les niveaux d'autorisation des risques et les rapports sur les risques. Les contrats de dérivés qui sont reconnus comme des couvertures efficaces de la variation de la juste valeur, du placement net ou des flux de trésorerie des éléments couverts sont identifiés comme des instruments de couverture de risques spécifiques. Tous les gains et pertes sur ces instruments sont comptabilisés de la même manière que l'élément faisant l'objet de la couverture. Une inefficacité de couverture, le cas échéant, est évaluée et comprise dans les résultats de la période courante.

Risques liés au marché

Norbord achète des marchandises utilisées comme intrants, émet des titres de créance à des taux fixes et variables, investit ses excédents de trésorerie, vend des produits et achète des intrants en monnaies étrangères, en plus d'investir dans des activités à l'étranger. Ces activités exposent la Société à des risques liés au marché, qui peuvent être des fluctuations des prix des marchandises, des taux d'intérêt ou des taux de change, lesquels peuvent avoir une influence sur le bilan, les résultats et les flux de trésorerie de la Société. Norbord fait appel à certains dérivés dans le cadre de sa politique de gestion des risques financiers afin de réduire certaines expositions aux risques liés au marché que soulèvent ces activités.

Risques liés au prix des marchandises

Norbord est exposée au risque lié au prix des marchandises pour la plupart des intrants manufacturiers, principalement la fibre, la résine et l'énergie. Ces intrants manufacturiers sont achetés surtout sur le marché libre en concurrence avec d'autres utilisateurs de ces ressources, et les prix sont influencés par des facteurs indépendants de la volonté de Norbord.

Norbord surveille les faits nouveaux sur le marché pour tous les prix des marchandises auxquels elle est fortement exposée. Il n'existe pas de marché à terme actif pour la majorité des marchandises utilisées comme intrants par Norbord. Dans la mesure du possible, Norbord couvrira une partie de son risque lié au prix des marchandises jusqu'à concurrence des limites approuvées par le conseil d'administration, afin d'atténuer l'incidence défavorable possible d'une augmentation du prix des intrants. Si Norbord décide de couvrir ces risques, elle fixera les prix directement avec des fournisseurs et, si ce n'est pas possible, recourra à des couvertures financières là où des marchés actifs existent.

Au 23 juillet 2008, Norbord avait couvert environ 50 % de sa consommation prévue de gaz naturel pour 2008, en fixant le prix directement avec les fournisseurs. Environ 65 % de l'électricité consommée par Norbord provient du marché dont les tarifs sont réglementés. En outre, Norbord avait couvert environ 45 % de sa consommation d'électricité à tarifs non réglementés de 2008. Bien que ces contrats soient des produits dérivés, ils n'ont pas été comptabilisés à titre d'instruments financiers, car il s'agissait d'achats normaux aux fins de réception.

NORBORD INC.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

(non vérifié)

(En dollars américains, à moins d'avis contraire)

Risques liés aux taux d'intérêt

La stratégie de financement de Norbord vise l'accès aux marchés des capitaux publics et privés dans le but d'obtenir un financement principal à long terme et de faire appel aux banques pour obtenir des facilités de crédit consenties afin de combler ses besoins à court terme en matière de flux de trésorerie. La Société a une dette à taux fixe, qui l'expose à un risque de prix rattaché au taux d'intérêt, ainsi qu'une dette à taux variable, qui l'expose à un risque de flux de trésorerie rattaché au taux d'intérêt. De plus, la Société investit des excédents de trésorerie dans les comptes bancaires et les instruments du marché monétaire à court terme.

La Société a recours à des swaps de taux d'intérêt pour convertir une tranche de sa dette à taux fixe en dette à taux variable. À la fin de la période, des swaps de taux d'intérêt de 115 millions de dollars étaient en vigueur. Les modalités de ces swaps correspondent à celles de la dette couverte sous-jacente.

De temps à autre, la Société peut réviser les taux de son portefeuille de swaps de taux d'intérêt afin de gérer de façon plus efficace ses risques de flux de trésorerie et de crédit. Les gains réalisés ou les pertes réalisées, le cas échéant, sont reportés et amortis sur la durée résiduelle de la dette à l'égard de laquelle les swaps ont été désignés comme couvertures. À la fin de la période, des gains de 9 millions de dollars ont été reportés et inclus dans la valeur comptable de la dette à long terme au bilan consolidé. Un amortissement de 1 million de dollars (2 millions de dollars pour la période de six mois) a été porté aux intérêts débiteurs pour le trimestre.

Risque de change

Le risque de change de Norbord provient des sources suivantes :

- investissements nets dans des établissements étrangers autonomes, qui se limitent à la participation de Norbord dans ses exploitations en Europe;
- actifs et passifs monétaires nets, libellés en dollars canadiens;
- opérations en devises engagées ou prévues, surtout pour les coûts en dollars canadiens liés aux activités canadiennes de Norbord et les produits d'exploitation en euros découlant des activités de Norbord au Royaume-Uni.

La politique de la Société consiste à couvrir tous les risques de change importants au bilan au moyen de swaps de devises et de contrats de change à terme. La Société peut couvrir une partie des futurs flux de trésorerie en devises au moyen de contrats de change à terme ou d'options pour des périodes allant jusqu'à trois ans afin de réduire les effets néfastes possibles d'une remontée du dollar canadien par rapport au dollar américain ou d'un affaiblissement de l'euro par rapport à la livre sterling.

Chaque variation de 0,01 \$ US de la valeur du dollar canadien a un effet d'environ 1 million de dollars sur les résultats avant impôts annualisés en 2008. Chaque variation de un penny de la valeur de l'euro a un effet d'environ 1 million de livres sterling sur les résultats avant impôts en 2008.

Risque de crédit

Norbord investit ses excédents de trésorerie dans des comptes bancaires et des instruments du marché monétaire à court terme, vend ses produits à ses clients selon des modalités de crédit standard et fait appel à des produits dérivés pour réduire son exposition aux risques liés au marché. Ces activités exposent la Société à un risque de crédit qui pourrait se concrétiser si la contrepartie ne respectait pas ses obligations conformément aux modalités et conditions de ses contrats avec la Société.

NORBORD INC.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

(non vérifié)

(En dollars américains, à moins d'avis contraire)

Le risque de crédit découlant des débiteurs est atténué par des techniques de gestion de crédit bien établies, lesquelles comportent des évaluations financières et autres pour déterminer et suivre la solvabilité d'un client, l'établissement de limites de clients, la surveillance des expositions en lien avec ces limites et, dans certains cas, l'achat d'assurance crédit ou l'obtention de lettres de crédit commercial. Dans le cadre d'un programme de titrisation des débiteurs, Norbord a transféré pratiquement tous ses comptes clients actuels et futurs à une institution financière jouissant d'une cote de solvabilité élevée, qui assurera des services complets, contre un produit en espèces et un prix d'achat différé. À la fin de la période, Norbord a inscrit un produit en espèces de 50 millions de dollars et un prix d'achat différé de 79 millions de dollars liés à ce programme. La juste valeur du prix d'achat différé se rapproche de sa valeur comptable en raison de la brièveté du cycle de recouvrement des débiteurs et des pertes sur créances historiques négligeables.

L'excédent de trésorerie est seulement investi auprès de contreparties respectant les exigences minimales en matière de solvabilité et de limites d'émetteurs et de concentration. Les opérations sur instruments dérivés ne sont conclues qu'avec des contreparties réputées approuvées en vertu d'accords généraux de compensation. La Société surveille et gère constamment son risque de crédit lié à la concentration des contreparties.

Le risque de crédit maximal de la Société à la fin de la période correspond à la valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des débiteurs, lesquels correspondent approximativement à la juste valeur, et à la juste valeur de l'actif financier dérivé.

Risque de liquidité

Norbord s'efforce de maintenir une trésorerie suffisante en tout temps afin de tirer parti des occasions d'investissement qui se présentent et de se prémunir contre les variations défavorables de la conjoncture économique. La direction fait des prévisions quant aux flux de trésorerie pour ses exercices financiers actuels et futurs afin de déterminer ses besoins financiers. Ces besoins sont alors comblés par une combinaison de facilités de crédit consenties et un accès aux marchés de capitaux.

À la fin de la période, Norbord disposait de 83 millions de dollars en trésorerie et en équivalents de trésorerie, de 79 millions de dollars en lignes de crédit renouvelables non garanties consenties non utilisées et de 25 millions de dollars non utilisés en vertu d'une facilité de crédit à terme non garantie.

Le tableau suivant résume le total des décaissements futurs au titre des obligations contractuelles pour les passifs financiers de la Société :

	Paiements dus par période				
	Total	Moins de un an	De un à trois ans	De quatre à cinq ans	Après cinq ans
(en millions de dollars américains)					
Dette à long terme, intérêts inclus	900	44	301	295	260

NORBORD INC.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

(non vérifié)

(En dollars américains, à moins d'avis contraire)

Justes valeurs

Les valeurs comptables et les justes valeurs des instruments financiers non dérivés à la fin de la période étaient les suivantes :

(en millions de dollars américains)	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs financiers :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	83 \$	83 \$
Débiteurs	101	101
Impôts à recouvrer	16	16
	200 \$	200 \$
Passifs financiers :		
Créditeurs et charges à payer	221 \$	221 \$
Dette à long terme	669	601
	890 \$	822 \$

L'information sur les instruments financiers dérivés à la fin de la période était la suivante :

(en millions de dollars américains à moins d'indication contraire)	Valeur notionnelle	Gain (perte) latent(e) à la fin de la période ⁽¹⁾	Gain (perte) réalisé(e) pendant la période	Sensibilité à une variation de 1 %
Couvertures de risque de change :				
Investissement net				
Royaume-Uni	114 £	(7)	(6)	1
Belgique	82 €	(2)	(9)	1
Passifs monétaires	25 \$ CA	-	1	-
Couvertures de risque de taux d'intérêt :				
Swaps de taux d'intérêt	115 \$	(2)	-	1

(1) Les valeurs comptables des instruments financiers dérivés sont équivalentes au gain (perte) latent(e) à la fin de la période.

Les gains et les pertes réalisés et latents sur les instruments financiers dérivés sont annulés par des pertes et les gains réalisés et latents sur les éléments sous-jacents faisant l'objet de la couverture.

Note 13 – Règlement du litige

Norbord et huit autres producteurs nord-américains de panneaux OSB ont été cités comme défendeurs dans plusieurs poursuites engagées à la District Court des États-Unis pour le District Est de la Pennsylvanie. Il est allégué dans le cadre de ces poursuites que les neuf producteurs de panneaux OSB nord-américains auraient enfreint les lois antitrust des États-Unis et de divers États de même que d'autres lois en ayant convenu de fixer les prix et de réduire l'approvisionnement de panneaux OSB, du 1^{er} juin 2002 jusqu'à maintenant.

La cour a accordé la certification aux groupes suivants : un groupe national de personnes et d'entités qui ont acheté, entre le 1^{er} juin 2002 et le 24 février 2006, des panneaux OSB aux États-Unis directement de l'un des producteurs nord-américains cités; un groupe national de personnes (autres que les personnes qui ont acheté des panneaux OSB seulement comme partie d'une maison ou d'une autre structure) qui, à titre d'utilisateurs finaux, ont acheté indirectement aux États-Unis, entre le 1^{er} juin 2002 et le 24 février 2006, pour leur propre usage et non pour la revente, des panneaux OSB nouvellement fabriqués et vendus par l'un ou plusieurs des producteurs nord-américains cités; et un groupe de résidents de

NORBORD INC.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

(non vérifié)

(En dollars américains, à moins d'avis contraire)

17 États (autres que les personnes qui ont acheté des panneaux OSB seulement comme partie d'une maison ou d'une autre structure) qui, à titre d'utilisateurs finaux, ont acheté indirectement aux États-Unis, entre le 1^{er} juin 2002 et le 24 février 2006, pour leur propre usage et non pour la revente, des panneaux OSB nouvellement fabriqués et vendus par l'un ou plusieurs des producteurs nord-américains cités. Ces trois groupes demandent des dommages-intérêts, des mesures injonctives ou d'autres règlements en vertu des lois applicables.

Norbord a conclu une entente de règlement avec le groupe certifié d'acheteurs directs de panneaux OSB dans le cadre du litige en matière d'antitrust afin de limiter les risques et les coûts associés à un procès prolongé. Norbord a vigoureusement contesté les allégations des plaignants et continue de nier avoir violé les lois antitrust des États-Unis ou toute autre loi. Selon les modalités de l'entente de règlement, laquelle est sujette à l'approbation de la cour, Norbord versera 30 millions de dollars dans un compte séquestre au profit des membres du groupe d'acheteurs directs. Un premier versement de 15 millions de dollars est prévu au plus tard le 25 juillet 2008, alors que le versement du solde est prévu au plus tard le 24 octobre 2008.

Comme le permettait une ordonnance de la cour, un petit nombre de membres a choisi de se retirer du groupe des acheteurs directs. Norbord estime que les achats effectués par ces entités représentent entre 10 % et 15 % des ventes des défendeurs aux acheteurs directs de panneaux OSB pendant la période couverte par le recours collectif. Chacune de ces entités peut poursuivre de manière individuelle Norbord et les autres défendeurs. Si l'une d'entre elles se prévalait de ce droit, Norbord pourrait recevoir un remboursement partiel des 30 millions de dollars du règlement versé au groupe des acheteurs directs.

Norbord a également conclu une entente de principe visant le versement de 2 millions de dollars en règlement des réclamations formulées au nom des classes certifiées d'acheteurs indirects de panneaux OSB. L'entente de règlement finale conclue avec les acheteurs indirects sera également assujettie à l'approbation de la cour. La cour n'a pas encore fixé de date limite avant laquelle les membres des groupes des acheteurs indirects de panneaux OSB peuvent exercer leur droit de se retirer s'ils choisissent de le faire.

NORBORD INC.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

(non vérifié)

(En dollars américains, à moins d'avis contraire)

Note 14 – Secteurs géographiques

La Société compte un seul secteur isolable. Norbord exerce surtout ses activités en Amérique du Nord et en Europe. Le chiffre d'affaires net par secteur géographique est déterminé en fonction de la provenance de l'expédition et comprend donc les ventes à l'exportation.

(en millions de dollars américains)

2 ^e trim. de 2008	Amérique du Nord	Europe	Non réparti	Total
Chiffre d'affaires net	151 \$	111 \$	- \$	262 \$
BAIIA ⁽¹⁾	(1)	6	(4)	1
Amortissement	11	7	-	18
Immobilisations corporelles	690	262	4	956
Investissement dans les immobilisations corporelles	10	-	-	10
2^e trim. de 2007				
Chiffre d'affaires net	156 \$	132 \$	- \$	288 \$
BAIIA ⁽¹⁾	(2)	26	(7)	17
Amortissement	18	9	-	27
Immobilisations corporelles	708	273	4	985
Investissement dans les immobilisations corporelles	8	4	-	12
6 mois 2008				
Chiffre d'affaires net	266 \$	230 \$	- \$	496 \$
BAIIA ⁽¹⁾	(30)	13	(6)	(23)
Amortissement	22	15	-	37
Immobilisations corporelles	690	262	4	956
Investissement dans les immobilisations corporelles	15	-	-	15
6 mois 2007				
Chiffre d'affaires net	290 \$	259 \$	- \$	549 \$
BAIIA ⁽¹⁾	(10)	44	(13)	21
Amortissement	33	18	-	51
Immobilisations corporelles	708	273	4	985
Investissement dans les immobilisations corporelles	15	6	-	21

(1) Le **BAIIA** est calculé comme le bénéfice déterminé conformément aux PCGR avant intérêts, impôts sur le bénéfice et amortissement ainsi que les provisions pour les activités secondaires et le règlement du litige. Norbord considère le BAIIA comme une mesure du bénéfice brut et interprète les tendances du BAIIA comme un indicateur du rendement relatif de l'exploitation.